



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 avril 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer aux lettres datées des 20 et 24 décembre 2013 ([S/2013/764](#) et [S/2013/765](#)), que le Président du Conseil de sécurité et moi-même avons échangées au sujet de la création d'une unité de gardes des Nations Unies visant à faciliter la mise en œuvre des tâches confiées à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM).

J'ai le plaisir de vous informer de la suite donnée à la décision du Conseil de sécurité. La MANUSOM a informé par écrit le Gouvernement fédéral somalien de cette décision et demandé qu'il donne son consentement pour que l'unité de gardes soit déployée au plus vite. Les autorités ont confirmé qu'elles donnaient leur aval.

Par ailleurs, l'Ouganda a accepté de fournir les 410 soldats supplémentaires qui sont nécessaires pour former l'unité de gardes. Le déploiement devrait se faire d'ici à la fin du mois d'avril.

(Signé) **BAN** Ki-moon

